

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°R32-2023-186

PUBLIÉ LE 14 JUIN 2023

## **Sommaire**

### Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2023-06-14-00001 - Arrête DOS-SDES-GRHH-2023-102 portant modification de la composition de la commission régionale paritaire (CRP) Hauts-de-France (3 pages)

Page 3

# Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2023-06-14-00001

Arrête DOS-SDES-GRHH-2023-102 portant modification de la composition de la commission régionale paritaire (CRP)

Hauts-de-France



Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

ARRETE DOS-SDES-GRHH-2023-102 PORTANT MODIFICATION DE
LA COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE PARITAIRE (CRP) HAUTS-DE-FRANCE

#### LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment les articles R.6156-79 à R.6156-80 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2021 modifiant l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la commission régionale paritaire ;

Vu la décision en date du 13 avril 2023 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le résultat des élections au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques de 2019 ;

Vu l'arrêté 2022-79 portant modification de la composition de la commission paritaire régionale du 19 octobre 2022 ;

Vu l'arrêté 2023-29 portant modification de la composition de la commission paritaire régionale du 02 mars 2023 ;

Considérant le tableau de désignation des membres à la commission régionale paritaire transmis par la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France le 05 juin 2023 ;

Considérant les propositions des organisations syndicales: Action Praticiens Hôpital le 27 décembre 2021, Coordination Médicale Hospitalière (CMH) le 14 janvier 2022 ainsi que les 4 et 5 octobre 2022, Syndicat National des Médecins, Chirurgiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM HP) le 31 janvier 2022, Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers (INPH) le 11 février 2022, et Jeunes Médecins le 22 février 2022;

Page 1 sur 3

Considérant la proposition de l'Association des Internes en Médecine Générale de Lille (AIMGL) en date du 31 janvier 2022 et du syndicat autonome picard représentant les internes de médecine générale (SAPIR-IMG) en date du 14 mars 2022;

#### ARRETE

**Article 1 :** La composition de la commission régionale paritaire Hauts-de-France fixée par l'arrêté modificatif du 02 mars 2023 est modifiée et figure en annexe 1 du présent arrêté dans sa version consolidée. Elle est présidée par le Directeur Général de l'ARS Hauts-de-France.

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté du 02 mars 2023 demeurent inchangées.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4: Le Directeur de l'offre de soins de l'Agence régionale de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

1 4 JUIN 2023

Fait à Lille, le

#### ANNEXE 1 (ARRETE DOS-SDES-GRH-2023-29)

### COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE PARITAIRE

Qualité des membres	Titulaires	Suppléants
Président de la commission régionale paritaire	M. Hugo GILARDI, Directeur général de l'ARS Hauts-de-France ou son représentant	
Collège n°1 :	ACTION PRATICIENS HOPITAL	
14 membres représentants les personnels médicaux, odontologiques, et pharmaceutiques des établissements publics de santé:  12 représentants des personnels mentionnés à l'art. R6156-3, désignés par les organisations syndicales représentées au Conseil supérieur des personnels médicaux, odontologistes et pharmaceutiques des établissements publics de santé, proportionnellement au nombre de voix obtenu par chacune d'elles lors des élections à ce conseil avec répartition des restes à la plus forte moyenne;  2 représentants des étudiants de troisième cycle, désigné par le DGARS sur proposition des étudiants de troisième cycle siégeant au sein des conseils des unités de formation et de recherche liées par convention aux établissement publics de santé.	AH-APH  Dr Emmanuel CIXOUS, GH Seclin-Carvin  Dr Véronique AGAESSE, CHU d'Amiens <u>CPH-APH</u> Dr Pierre PARESYS, CH de Lens  Dr Mario Ruben SANGUINA, GHPSO	AH-APH  Dr Jeanne BARICHEFF, CH Armentières  Dr Hervé MENU, CHU Lille <u>CPH-APH</u> Dr Jacques YGUEL, CH pays d'Avesnes  Dr Jérémie MARQUET, CH Valenciennes
	COORDINATION MEDICALE HOSPITALIERE (CMH)	
	Dr Jean-Luc CHAGNON, CH de Valenciennes Dr WAMBERGUE, EPSM Val de Lys – Artois	Dr MAIZEL Julien, Chu Amiens Dr Maximilien DE BROUCKER, CH Seclin
	INTERSYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS (INPH)	
	Dr Christine LAJUGIE, EPSM Lille Métropole Dr Meryem Maud FARHAT, CHU Lille	Dr Christian ROCHE, EPSM Lille Métropole - En attente de désignation
		<u>1EDECINS</u>
	Dr Marie LENSKI, CHU Lille Dr Samy CHAIBI, GHPSO	- en attente de désignation - en attente de désignation
		RURGIENS, SPECIALISTES, BIOLOGISTES DES
	Pr Benoit TAVERNIER, CHU Lille Dr Simona SPADA, EPSDA Prémontré	Pr Jean-Pierre PRUVO, CHU Lille Pr François PONTANA, CHU Lille
	REPRESENTANTS DES ETUDIANTS DE 3 <sup>E</sup> CYCLE (AIMGL et SAPIR-IMG)	
	Mme Johana GAULUPEAU, Président AIMGL Mme Clarisse NOIROT, SAPIR-IMG	Mme Samantha FRANÇOIS, vice-Présidente AIMGL Mme Maïté ROY, SAPIR-IMG
Collège n°2:  14 membres représentants les établissements publics de santé, désignés par les organisations les plus représentatives de ces établissements au niveau national:  7 directeurs, ou directeurs adjoints d'établissement public de santé;  7 présidents, ou membres de Commission médicale d'établissement.	M. Philippe MERLAUD, Directeur CH d'Arras	Madame Brigitte REMMERY, Directrice CH Somain
	Mme Isabelle PARENT, Directrice adjointe CHU de Lille	Madame <b>Houda BEAUGE</b> , Directrice des affaires médicales CHU Amiens
	Mme Valérie GENEST, directrice des ressources humaines – CH Abbeville	Madame Priscilla SAGE, Directrice CH Ham
	M. <b>Stéphan MARTINO</b> , Directeur CHI - EPSM de l'Oise	Mme Valérie BENEAT-MARLIER, Directrice EPSM Lille Métropole et EPSM des Flandres
	M. Michel THUMERELLE, Directeur CH de Saint Amand-Les-Eaux	Madame <b>Séverine LABOUE</b> , Directrice GH Loos Haubourdin
	Monsieur <b>André-Gwenaël PORS</b> , Directeur CH Boulogne-sur-Mer	Monsieur <b>Yves MARLIER</b> , Directeur CH Dunkerque
	Monsieur <b>Maxime MORIN</b> , Directeur CH Roubaix	Monsieur <b>Samy BAYOD</b> , Directeur délégué CH Armentières
	Dr <b>Alexandre BERTELOOT</b> , Président de CME CH de Douai	Dr Hacène CHEKROUD, Président de CME GH Loos Haubourdin
	Dr <b>Christine DESENCLOS</b> , vice-présidente CME CHU Amiens	Dr <b>Dominique MONTPELLIER</b> , représentant du Président de CME - CHU d'Amiens
	Dr <b>Laurence DELTOUR</b> , Présidente de CME CHI de Compiègne-Noyon	Dr Karine LEGRAND, Présidente de CME, Centre hospitalier d'Arras
	Dr <b>Cyrille GUILLAUMONT</b> , Président de CME, EPSM de la Somme (CH PINEL)	Dr Jean OUREIB, Président de CME, EPSM AL
	Pr <b>Dominique CHEVALIER</b> , Président de CME CHU Lille	Pr Annie SOBASZEK, représentante de la présidence de CME - CHU Lille
	Dr Nadine BELLO, Présidente CME CH Denain	Dr <b>Saïd MELK</b> , Président de CME, CH Pays d'Avesnes
	Dr Flavien CACCIAPALLE, Président de CME CH Saint-Omer	Dr <b>Eric FODZO</b> , Président de CME, CH Boulogne-sur-mer

Page 3 sur 3